RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 20 FEV. 2025

modifiant l'arrêté du 22 février 2023 portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration centrale

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 22 février 2023 modifié portant création et composition de la formation spécialisée du comité social d'administration centrale,

Arrête :

Article 1er

Le tableau mentionné à l'article 2 de l'arrêté du 22 février 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
CFDT	1. Mme Stéphanie CLARENC, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises	1. Mme Micheline WARDE, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'enseignement et la recherche
	2. M. Gregor APPAMON, attaché d'administration de l'Etat, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	2. Mme Taouse ALIDJRA, adjointe administrative du ministère chargé de l'agriculture, bureau du cabinet du ministère chargé de l'agriculture
	3. Mme Nathalie LEBRETON, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	3. Mme Martine BEAUVOIS, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
	4. Mme Mireille TROUPEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'enseignement et de la recherche	4. Mme Isabelle VANDERMEERSCH, secrétaire administrative du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture

Alliance du Trèfle	5. Mme Sophie GARDEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'alimentation	5. M. Gilles GALICE, technicien supérieur en chef, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
	6. Mme Muriel MAHE, agente contractuelle de catégorie A, secrétariat général de ministère chargé de l'agriculture	6. M. Lionel RICHOILLEY, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
	7. Mme Isabelle GUERRY, inspectrice de santé publique vétérinaire, direction générale de l'alimentation	7. M. Jean-Valéry GAILLARD, inspecteur de santé publique vétérinaire, direction générale de l'enseignement et la recherche
Elan commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	8. Mme Sophie ROBIN, adjointe administrative du ministère chargé de l'agriculture, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	8. M. Youcef PHILIPPON, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture
	9. Mme Sylvie VERDIER, ingénieure des ponts, des eaux et des forêts du ministère chargé de l'agriculture, direction générale de l'enseignement et de la recherche	9. M. Youssef HEDDAJI, agent contractuel, bureau du cabinet du ministère chargé de l'agriculture
UNSA Fonction Publique	10. M. Jérôme CHAUR, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture	10. M. Nicolas MARTEL, professeur de lycée professionnel agricole, direction générale de l'enseignement et de la recherche
FO Agriculture	11. M. Mathieu PINSON, technicien supérieur en chef du ministère en charge de l'agriculture, direction générale de l'enseignement et de la recherche	11. Mme Odile COLNARD, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, direction générale de l'alimentation

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 20 FEV. 2025

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du service
des ressources humaines,

Xavier MAIRE